

Haute-Savoie

## La taxe de séjour continuera d'être perçue et gérée localement

Le Dauphiné Libéré - 29 mai 2026 à 16:41 | mis à jour le 29 mai 2026 à 16:42 - Temps de lecture : 1 min



Le groupe de travail tourisme du Sénat. Photo Sénat



La sénatrice haut-savoyarde Sylviane Noël se félicite de la décision du gouvernement d'abandonner le projet de recentralisation du recouvrement de la taxe de séjour. Présidente du groupe de travail tourisme au Sénat, elle s'était mobilisée depuis plusieurs mois contre cette réforme annoncée en juillet dernier.

Selon l'élue, la taxe de séjour constitue une ressource essentielle pour les communes touristiques et permet de financer la qualité de l'offre proposée aux visiteurs. Elle défend également un système de gestion locale, jugé plus efficace grâce à la proximité entre élus, hébergeurs et offices de tourisme.

Auditionné mardi 26 mai par le groupe de travail, le ministre du Tourisme Serge Papin a confirmé que la taxe continuerait d'être perçue et gérée par les collectivités locales et les intercommunalités. Une annonce saluée par la sénatrice, qui y voit une décision « respectueuse de l'autonomie fiscale des collectivités. »

En Haute-Savoie, où le tourisme occupe une place centrale dans l'économie locale, cette décision est accueillie comme un signal de stabilité pour les territoires.